



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 décembre 2023



Ouverture de séance à 18h45, salle de l'Entraide.

Membres présents : (l'ensemble du Conseil)

Gilbert ASCENSIO Jean-Louis BONI Philippe BOULANT Chantal CHAMBON Chantal CLERC
Eric DELEFORTERIE Gérard DRAA Brigitte ESPAZE Jean GAIGNEROT Jean-Yves GANNE
Isabelle GAURY Didier GEMBKA Laurence GEMBKA Fabienne HUGON Chantal JALMAR
Roland OLIVIER Yolande OLIVIER Thierry RENAUDIE Martine SOURDON

1. Approbation du PV du CA précédent (12 juin 2023 en ligne sur le site) :

Le PV est approuvé par l'ensemble du CA.

2. Rapport moral par J-Y. Ganne Président :

Le démarrage a été lent cette année et nous sommes environ 20 adhérents de moins que l'an dernier (92 au lieu de 111).

Cependant et malgré l'indisponibilité de plusieurs animateurs, nous avons assuré, ce premier trimestre, 6 randos dominicales, 6 randos du mardi, 5 randos santé et une rando tonique soit un total d'environ 176 km pour 7000 m de dénivelé et une fréquentation moyenne de 13 participants.

Le constat est fait que les Randos santé® attirent de plus en plus de participants.

Les Balades « Patrimoine » sont, elles aussi, fortement plébiscitées.

Une convention a été signée avec l'Office du Tourisme d'Aubagne pour que les randonnées dominicales du club.

Ces randonnées sont proposées sur le site Internet de l'Office du Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile :

URL : <https://www.tourisme-paysdaubagne.fr/>

puis option « Le spot outdoor »

puis option « Prêts, partez, randonnez ! »

puis option « Randonnées pédestres guidées » !

Nos randonnées dominicales du club sont proposées sur ce site au prix de 7 € dont 5 nous sont reversés (Prix du Pass Découverte à souscrire).

Pour le moment nous n'assurons plus d'animation des « randonnées Pagnol » faute d'animateur.



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 décembre 2023

3. Rapport financier par Ph. Boulant Trésorier :

Sur les 92 licenciés nous avons 3 licences compétition.

Trois challenges Marche Nordique ont déjà été enregistrés dans la comptabilité.

Le club a participé au repas de début d'année pour 288 €.

Le solde en trésorerie est d'environ 2 000 € mais cela n'est pas très significatif à ce moment là de l'exercice.

4. Autres sujets :

4.1. Pass Découverte :

Il est décidé à l'unanimité que désormais le club doublera exactement le tarif des Pass Découverte de la Fédération.

Les tarifs des Pass la journée / la semaine / le mois sont donc désormais respectivement de 5 € / 8 € / 16 €

4.2. Adhérents à la Fédération :

Le nombre a augmenté de 3,7 % cette année malgré une diminution de 170 club.

A noter qu'en PACA cette augmentation est de 7,8 % dont seulement 2 % dans les Bouches du Rhône.

Le nombre de licences compétition a du mal à augmenter vu le doublement de son tarifs.

4.3. Itinérances :

Après la réunion du groupe constitué sur ce sujet le 20 novembre les sorties suivantes sont programmées :

- Raquettes : les 10 et 11 février au Col Saint Jean
- Tour des villages perchés du haut Var : 22 au 26 avril
- Routo GR69 : du 8 au 16 juillet
- Mercantour : du 5 au 10 août

4.4. Autres sorties :

Un Rando Challenge sans balisage est organisé le 25 février par l'Office du Tourisme d'Aubagne au départ de la Font de Mai.

La Semaine de la Randonnée en Provence est organisée du 24 mars au 1^{er} avril.

Le Festival de la Randonnée du Pays d'Aubagne est organisé du 10 au 12 mai.

4.5. Marche Nordique :

La participation aux Challenges UFOLEP se maintient.

Il y a 5/6 adhérents qui participent régulièrement aux trois entraînements hebdomadaires.



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 décembre 2023



4.6. Le Téléthon 2023 :

Longue discussion sur le fiasco du Téléthon 2023 consécutif au changement de dernière minute de la date de cette manifestation par la municipalité de Cuges, sans conclusion !

4.7. Gâteau des Rois :

La manifestation aura lieu au Jas de Frédérique ou dans la salle de l'Entraide en cas d'intempéries le 14 janvier et la sortie dominicale du 14 (Jas de Micéau) sera donc reportée au 21 janvier.

Une fiche d'inscription sera enregistrée sur le site afin de faciliter le suivi des inscriptions.

4.8. Changement du jour des Randos santé® :

Proposition est faite de déplacer les Rando santé® du mercredi au mardi afin de profiter du jour sans chasse.

Cette proposition est rejetée par la majorité.

En conséquence, nos pratiques restent donc inchangées, tel qu'expliqué dans le chapitre relatif à nos activités.

4.9. L'adhésion pour les Balades « Patrimoine » :

Proposition est faite, pour les Balades « Patrimoine » uniquement, de ne plus avoir d'adhésion spécifique au club, la FFRandonnée ayant de son côté supprimé la licence « non pratiquant ».

Cette proposition est rejetée par la majorité.

Toutefois, il est rappelé que la licence reste obligatoire pour tout adhérent au club.

Il est donc suggéré aux participants épisodiques à ces seules sorties, plutôt que d'adhérer au club, de souscrire des Pass Découvertes à la journée qui leur couteront moins chers s'ils participent à moins de 8 Balades « Patrimoine » dans la saison sportive.

Fin du CA à 20h00